



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 1^{er} juillet
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 25 juin,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés
suivants :

- Monsieur Bernard NARCISSE donne procuration à Madame Colette BATALKA
- Madame Yamina SADOUNE donne procuration à Madame Françoise TOULOUSE
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Madame Sabrina TROLET donne procuration à Madame Marie-Hélène MARLIER
- Madame Dorine CORROYEZ donne procuration à Monsieur David PENETTICOBRA
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ
- Monsieur Jean-Marc FAUVERGUE donne procuration à Madame Corinne LEFEBVRE

Monsieur Jacky LELONG est désigné secrétaire de séance.

Objet : Engagement de la Ville de Loison-sous-Lens dans le dispositif « Ville Ambassadrice du Don d'Organes »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Collectif Greffes + a mis en place, en janvier 2023, une action permettant aux villes de France de devenir des villes ambassadrices du don d'organes pour sensibiliser le grand public à cette cause de solidarité.

L'objectif est d'inciter la population ou les passants à réfléchir sur le sujet, d'en discuter avec leurs proches et diffuser la culture du don.

Dans la continuité des actions santé menées par la Municipalité depuis plusieurs années, mais également par la présence d'un centre d'hémodialyse sur notre territoire, à la ZAL les Oiseaux, la Municipalité souhaite s'engager dans cette démarche de promotion du don d'organes.

Être Ville Ambassadrice consiste à installer aux entrées principales de la ville un panneau « Ville Ambassadrice du don d'organes » et d'appuyer cet engagement par plusieurs autres moyens.

Lors de la 6^{ème} édition du Salon du Bien-être et de la Santé du Bassin Minier des 6 et 7 septembre prochain, le don d'organes sera mis en avant avec la présence du Président Régional de France Rein, Monsieur Hervé ANCELET, de l'infirmière coordinatrice de l'association pour le développement de l'hémodialyse, Angélique DEMORY et de l'infirmière coordinatrice de prélèvement d'organes du centre hospitalier de Lens, Isabelle DAVIGNY.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

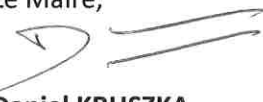
👉 **Vote à l'unanimité**

- De s'engager dans cette démarche de solidarité en qualité de « Ville Ambassadrice du don d'organes » qui permet de sauver des milliers de vie,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cet engagement et notamment la Charte « Ville Ambassadrice du don d'organes », ainsi que tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 2 juillet 2025



Le Maire,


Daniel KRUSZKA